RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DOUANES & DROITS INDIRECTS

Direction interrégionale des Douanes et droits indirects de Normandie

Réhabilitation de l'extension de l'Hôtel des Douanes de Rouen
13, Avenue du Mont Riboudet
76 000 ROUEN



Phase PRO/DCE
CCTP
Lot 04 PLATRERIE / FAUX PLAFONDS / CLOISONS / MENUISERIES INTERIEURES

MAÎTRE D'OEUVRE :	BUREAU D'ÉTUDES
ame	AME INGÉNIERIE
AME **39, Avenue Pierre 1er de Serbie** **95 008 PARIS**	**AME INGÉNIERIE** **39, Avenue Pierre 1er de Serbie** **75 008 PARIS**

Grille de révision		
Indice	Date	Modification
0	25 Septembre 2026	Création document
A	9 Octobre 2026	Mise à jour suite à présentation du DCE
B	14 Octobre 2026	Mise à jour suite à la modification des cellules

SOMMAIRE

1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES AU LOT 4
1.1. Documents de référence contractuels 4
1.2. Mise en œuvre plâtrerie 4
1.2.1. Tolérances 4
1.2.2. Classement au feu : 4
1.2.3. Qualité acoustique et résultats des mesures 5
1.2.4. Fixations 5
1.2.5. Accessoires de montage 5
1.2.6. Parements des matériaux 5
1.3. Prescription de mise en œuvre menuiseries intérieures 5
1.3.1. Fixations 5
1.3.2. Protection des ouvrages 5
1.3.3. Serrures 6
1.3.4. Choix des ferrages et quincailleries 6
1.3.5. Éléments vitrés 6
1.3.6. Dimensions des ouvrages 6
1.3.7. Tolérances et jeux 6
1.4. Prescription de mise en œuvre des plafonds 6
1.4.1. Consistance des travaux 6
1.4.2. Calepinage des faux-plafonds 7

2. TRAVAUX PREPARATOIRES 8
2.1. Installation de chantier : néant attribué au LOT 01 PREPARATION / INSTALLATION DE CHANTIER / DEMOLITIONS / MAÇONNERIE (PM) 8
2.2. Compte prorata 8
2.3. Évacuation et gestion des déchets (PM) 8
2.4. Protection des existants et ouvrages 8
2.5. Nettoyage du chantier + abords 2 fois / semaines 8
2.6. Constitution du DOE 9
2.7. Documents d'EXE : BET et plans de détails 9

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'INTERIEUR – ITI 10
3.1. Doublage - Isolation thermique par l'intérieur 10
3.2. Flocage - Dalle garages 11

4. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE CLOISONS 13
4.1. Doublage des murs existants – CF 1H 13
4.2. Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique 98/48 finition standard 14
4.3. Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique 98/48 finition hydrofuge 14
4.4. Cloison pleine en plaques de plâtre toute hauteur – CF 1 heure 15
4.5. Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique 98/48 finition standard - Renforcement acoustique 16
4.6. Fourniture et pose d'un mur mobile 17
4.7. Profil de finition 18
4.8. Bouchage au plâtre divers et finition 18
4.9. Renfort dans cloisons pour appareils 18
4.10. Renfort dans doublage pour mise en place des équipements de protection 19
4.11. Gaine technique BA 13, encoffrements et façades de gaines 19
4.12. Façades de gaine technique 19
4.13. Éléments acoustiques de type panneaux 20

5. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE FAUX PLAFONDS 21

5.1. Faux plafonds suspendu 600 x 600 acoustique 21
5.2. Pose faux plafonds suspendu 600 x 600 – Réemploi 21
5.3. Faux plafond CF 1H 22
5.4. Faux plafond hydro 23
5.5. Isolation des faux-plafonds Compris 23
5.6. Joues/soffites et retombées 23
5.7. Réservation passage appareillage d'éclairage et autres 23

6. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE 24
6.1. Traçage et pose des huisseries dans cloison 24
6.2. Bloc porte 1 vantail stratifié 83 x 204 cm 24
6.3. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm 25
6.4. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm – Renforcement acoustique 25
6.5. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm – Renforcement acoustique – Avec oculus 26
6.6. Bloc porte 2 vantaux tierces stratifiés 126 x 204 cm 27
6.7. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm - CF 1H 27
6.8. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm acoustique - CF 1H – Avec oculus 28
6.9. Bloc porte 2 vantaux stratifiés 186 x 204 cm - CF 1H – Avec oculus 28
6.10. Bloc porte 2 vantaux tierces stratifiés 136 x 204 - CF 1H – DAS 29
6.11. Mise en place d'un organigramme serrurerie 30
6.12. Fourniture et pose de butées de portes 30
6.13. Trappes de visites 30
6.14. Fourniture et pose de stores intérieurs occultants 30
6.15. Joints acryliques 30
6.16. Ferme porte 31

7. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE MOBILIER 32
7.1. Ensemble mobilier sur mesure 32
7.1.1. Cuisine local social 32

1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES AU LOT

1.1. Documents de référence contractuels

Les "Documents généraux" applicables aux travaux du présent marché sont notamment inscrit dans le CCTP Commun à tous les lots *Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 9.1.* sans que cette énumération ne soit exhaustive. Les ouvrages faisant l'objet du présent marché devront répondre à toutes les clauses, conditions et prescriptions des documents techniques et des documents règlementaires qui leur sont applicables.

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 9.1.

1.2. Mise en œuvre plâtrerie

NOTA : Le calepinage des plaques de placo devra respecter les conditions de mis en œuvre ci-dessous :

- Une plaque entière en partie basse de la cloison pour limiter les risques de fissurations et de faiblesse
- En imposte des bloc-portes, les plaques et les joints placo ne devront pas être alignées avec les bâtis de portes dans la mesure du possible. La plaque devra dépasser de 20cm de chaque côté du bâti des deux côtés de la cloison.

1.2.1. Tolérances

Cloisons en plâtre

- Planitude locale 0.5mm d'écart entre le point le plus saillant et le point (règle de 0.20) le plus en retrait
- Planitude générale 5mm d'écart entre le point le plus saillant et le point (règle de 2m) le plus en retrait
- Implantation 5mm d'écart sur la ligne théorique
- Verticalité 5mm d'écart sur la hauteur d'étage

Parements en plaques de plâtre cartonnées (et cas assimilés)

- Planitude locale 1mm d'écart entre le point le plus saillant et le point (règle de 0.20) le plus en retrait
- Planitude générale 5mm d'écart entre le point le plus saillant et le point (règle de 2m) le plus en retrait
- Horizontalité écart de 3mm/m sur le plan de référence, sans dépasser 1cm
- Implantation 5mm d'écart sur la ligne théorique
- Verticalité 5mm d'écart sur la hauteur d'étage

Enduits en plâtre

- Planitude locale 1mm d'écart entre le point le plus saillant et le point (règle de 0.20) le plus en retrait
- Planitude générale 5mm d'écart entre le point le plus saillant et le point (règle de 2m) le plus en retrait
- Verticalité 5mm d'écart sur la hauteur d'étage
- Épaisseur pas d'épaisseur inférieure de plus de 2mm à l'épaisseur théorique

1.2.2. Classement au feu :

L'ensemble des matériaux utilisés seront classés MO ou Ml au regard de leur réaction au feu. L'entrepreneur fournira les certificats d'essais des comportements au feu.
Les éléments de suspension seront stables au feu 1 h. et ne doivent pas dégager de gaz toxiques sous l'action de la chaleur.
Les suspentes des faux plafonds seront stables au feu 1/2 heure.
Les procès-verbaux d'essais du CSTB seront produits par l'entrepreneur pour tous les matériaux dont l'utilisation est envisagée.

1.2.3. Qualité acoustique et résultats des mesures

La qualité acoustique des matériaux proposés devra pouvoir être justifiée par des essais réalisés par un laboratoire agréé. Le concepteur sera particulièrement vigilant aux autocontrôles des entreprises concernant la pose des barrières phoniques en plénums de faux plafonds, dont la mise en œuvre et critique pour l'atteinte des performances attendues. L'entreprise titulaire du présent lot présentera chacune des salles mesurées sous forme de plans et d'un tableau de résultats. Ces documents devront indiquer les données suivantes :

- la référence de la mesure ;
- Le résultat obtenu ;
- Les exigences obtenues ;
- Les exigences envisageables au vu des résultats et des points de passages du bruit vu sur le site

Les résultats sont arrondis au demi-dB près.

1.2.4. Fixations

Les systèmes de fixation en sous face des planchers seront soumis à l'agrément préalable de l'organisme de contrôle. Il est rappelé que tous les systèmes de fixation et de réservation nécessaires à la mise en œuvre des menuiseries, sont à la charge du présent lot. Les fixations utilisées devront être adaptées au support et être conforme aux prescriptions des fabricants.

1.2.5. Accessoires de montage

Les tiges filetées, suspentes, rails, clips, crochets et entretoises, seront galvanisés.

1.2.6. Parements des matériaux

Les matériaux mis en œuvre seront livrés entièrement finis avec revêtements comme suit :

- Peinture ou revêtement plastique mince conservant aux matériaux leur pouvoir absorbant pour les dalles de fibres minérales.
- Laque thermodurcissable, teinte au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre, dans la gamme des nuances du fabricant pour les éléments métalliques.
- Pour les profilés apparents, protection par laque thermodurcie, teinte au choix du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant.

1.3. Prescription de mise en œuvre menuiseries intérieures

1.3.1. Fixations

Tous les éléments de fixation, tels que vis, rivets, agrafes, rondelles sont prévus en matériaux galvanisée ou électrozinguée.
Paumelles de grilles en acier étiré à souder. Bagues en laiton. Il est rappelé que tous les systèmes de fixation et de réservation nécessaires à la mise en œuvre des menuiseries, sont à la charge du présent lot. Les fixations utilisées devront être adaptées au support et être conforme aux prescriptions des fabricants.

1.3.2. Protection des ouvrages

Tous les ouvrages reçoivent une protection temporaire en vue du stockage, du transport, et de la pose.
Cette protection peut être assurée par bandes adhésives ou vernis préalable.

1.3.3. Serrures

Les serrures seront à mortaiser ou en applique, pêne 1/2 tour en matériaux dont la température de fusion est supérieure à 900° C, compatibles avec l'utilisation d'un ferme-porte. Toutes les serrures devront s'intégrer dans les organigrammes existants.

1.3.4. Choix des ferrages et quincailleries

Les ouvrages de ferrage et de quincaillerie seront conformes aux Normes et leur choix effectué dans les articles ayant reçu l'attribution de la marque NFQ ou équivalent. Les éléments métalliques doivent, avant leur mise en œuvre, recevoir une protection contre la corrosion conforme aux exigences des Normes, suivant chapitre 3.4 du Cahier des Clauses
Techniques du DTU 36.1.
Cette protection sera effectuée également sur tous les éléments accessoires de fixation et de scellement.

1.3.5. Éléments vitrés

Tous les éléments recevant un vitrage seront feuillurés en fonction de l'épaisseur des vitrages et seront munis de parcloses démontables posées à coupes d'onglet et fixées en attente par vissage.
Le vitrage de ces éléments fait partie des prestations du présent lot.

1.3.6. Dimensions des ouvrages

Les sections des matériaux sont indiquées en millimètres, dimensions finies, qui doivent être considérées comme minimales. Les menuiseries extérieures sont indiquées en tableau, largeur X, hauteur en mètres. Les autres ouvrages sont définis pour leurs dimensions totales, largeur X, hauteur en mètres.

1.3.7. Tolérances et jeux

Applicables à toutes les menuiseries et ne devront pas être dépassées.
Le jeu à la partie supérieure des portes sera égal à 1 mm au maximum.

1.4. Prescription de mise en œuvre des plafonds

1.4.1. Consistance des travaux

Les travaux de plafonds suspendus comprennent :

- Les études, calculs, tracés d'exécution et de détail des ouvrages, la vérification de l'ossature et des matériaux choisis conformément aux prescriptions réglementaires, notamment à celles relatives aux risques d'incendie et de panique et aux prescriptions contractuelles de résistance, de non soulèvement, d'adaptation à l'hygrométrie des locaux et d'isolations thermique et acoustique
- La fourniture et la pose des ossatures métalliques et des dispositifs de fixation à la structureporteuse
- La fourniture et la pose des panneaux, dalles, bandes, bacs ou autres éléments constituant le plafond proprement dit, y compris tous systèmes d'accrochage, de fixation, de liaison (pattes à scellement, clips, coulisseaux, glissières, etc..) ainsi que les découpes et autres façons nécessaires au passage des canalisations, luminaires, supports, grilles ou autres
- La protection par galvanisation, électro-zinguage, anodisation ou revêtement organique,de tous les éléments métalliques
- L'exécution des feuillures, engravures et trous dans les murs, cloisons et ossatures porteuses pour la fixation, le scellement ou la mise en place des éléments de plafonds suspendus, le rebouchage de ces feuillures, engravures et trous restant apparents après la pose

- Les échafaudages et leur dépose permettant l'exécution des plafonds
- L'enlèvement des gravois, déchets, débris et emballages de l'Entrepreneur
- La mise à la terre des ossatures et plafonds métalliques par les soins de l'Entreprise d'Electricité, conformément à la Norme NF.C.15.100
- Toutes fournitures et travaux propres à satisfaire aux exigences acoustiques ou de protection contre l'incendie.

Ne font pas partie des travaux :
- L'exécution des ouvrages de structure recevant les suspentes des plafonds.

1.4.2. Calepinage des faux-plafonds

Le calepinage des faux plafonds sera soumis à l'agrément préalable du Maître d'œuvre.
L'arrêt des faux plafonds sur la périphérie ou de l'espace aménagé se fera toujours par l'intermédiaire d'un profil de rive formant joint creux. A ce sujet, les raccords en rives par « petits bouts » seront refusés.

Les faux plafonds comporteront des joints de dilatation correspondant à ceux de l'ossature des bâtiments.

2. TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1. Installation de chantier : néant attribué au LOT 01 PREPARATION / INSTALLATION DE CHANTIER / DEMOLITIONS / MAÇONNERIE (PM)

Les installations de chantier nécessaires à l'ensemble des corps de métiers pour toute la durée des travaux seront réalisées par le LOT 01 PREPARATION / INSTALLATION DE CHANTIER / DEMOLITIONS / MAÇONNERIE.

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 5.

2.2. Compte prorata

Le présent chantier est soumis à la mise en place d'un compte prorata destiné à assurer la répartition des dépenses d'intérêt commun entre l'ensemble des entreprises intervenant sur l'opération. La gestion du compte prorata sera à la charge du LOT 01 PREPARATION / INSTALLATION DE CHANTIER / DEMOLITIONS / MAÇONNERIE

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 5.5

2.3. Évacuation et gestion des déchets (PM)

Chaque entreprise est responsable de l'évacuation de ses propres déchets. Les déchets seront triés suivant leurs natures (Déchets dangereux/ Déchets non dangereux) avant leurs évacuations. L'entreprise titulaire du LOT 01 PREPARATION / INSTALLATION DE CHANTIER / DEMOLITIONS / MAÇONNERIE aura en charge la mise en place et la rotation des bennes.

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 6.2.

2.4. Protection des existants et ouvrages

L'entreprise titulaire doit la protection des ouvrages existants conservés.
L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture et la mise en place de protections.
Tout ouvrage portant un risque d'altération vis-à-vis des ouvrages prévus au présent corps d'état, doit être protégé par le présent corps d'état. Le prix de cette prestation est inclus dans les prix unitaires, ces prestations seront enlevées au plus tard lors du nettoyage de mise en service.

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 4.3

2.5. Nettoyage du chantier + abords 2 fois / semaines

Dus au titre du présent lot, compris nettoyage partiel du chantier chaque semaine,

L'entreprises devra respecter la bonne tenue du chantier avec un nettoyage régulier sous peine de recevoir des pénalités.

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 6.1.

2.6. Constitution du DOE

Le DOE sera fourni en 1 exemplaire papier et 1 version numérique via France Transfert : Essais, plans, PV, fiches techniques.
Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 10.3.

2.7. Documents d'EXE : BET et plans de détails

Les plans d'exécution de détails sont à la charge de l'entreprise titulaire. L'entrepreneur dressera les dessins d'ensemble et de détails nécessaires pour définir exactement tous les éléments de mise en œuvre.

L'entreprise titulaire devra fournir à la Maîtrise d'œuvre en vue de leur approbation, en temps utile et ce avant de commencer la fabrication, tous les détails qui diffèrent de ceux fournis par le Maître d'œuvre.

Ces détails seront définis en coupe, plan, élévation sur lesquels figureront les ouvrages contigus.

L'entreprise titulaire est formellement tenu, d'une part de contrôler sur place les côtes exactes des ouvrages mis en œuvre et d'autre part, d'adapter en conséquence leurs fabrications aux ouvrages en place. Tous les défauts de tolérance seront signalés sans délai à la Maîtrise d'œuvre.

Il devra ensuite s'assurer sur le chantier que ces conditions ont été correctement suivies en vue de la terminaison de l'opération et du bon fonctionnement de l'ensemble des ouvrages.

Cf. CCTP 00 LOT COMMUN article 8.1.

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'INTERIEUR – ITI

NOTA : L'ensemble des prestations décrites ci-après, tiendra compte de toutes les sujétions d'exécution, de raccordement, ainsi que des détails de mise en œuvre du Maître d'œuvre.

Nota 2 : Les hauteurs sous plafonds sont variables suivant la localisation. Elles sont à vérifier pendant visite.

3.1. Doublage - Isolation thermique par l'intérieur

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose d'un doublage intérieur avec un isolant en laine de bois

Travaux préparatoires :
Avant toute intervention, l'entreprise devra :

- Vérifier la planéité et la propreté des murs/plafonds.
- Éliminer tous éléments saillants, irrégularités ou parties non adhérentes ;
- Les surfaces doivent être propres, sèches et dépoussiérées avant la pose de l'isolant
- Prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité de l'isolation et l'étanchéité à l'air du complexe.

Caractéristiques de la laine de bois :

- Laine de bois semi-rigide ou rigide en panneaux ou rouleaux de marque STEICO Flex ou techniquement équivalent.
- Épaisseur : L'épaisseur des panneaux ou rouleaux dépendra des exigences thermiques, 14 cm.
- Résistance thermique : $R \geq 3{,}85$ m².K/W
- Conductivité thermique : λ (lambda) $\leq 0{,}036$ W/m.K.
- Masse volumique : conforme aux prescriptions du fabricant ;
- Stabilité dimensionnelle : conforme aux exigences du fabricant ;
- Réaction au feu : conforme au classement réglementaire du produit ;
- Produit bénéficiant des certifications, avis techniques et documents justificatifs en vigueur.

Les panneaux devront être adaptés à une pose en doublage intérieur et compatibles avec la composition de la paroi existante.

Descriptif des travaux :

- Fourniture et pose laine de bois. L'isolant sera posé sans compression excessive pour préserver ses performances thermiques et acoustiques
- Le traitement soigné des jonctions entre panneaux ;.
- La découpe et l'ajustement des panneaux aux dimensions des ouvrages ;
- La continuité de l'isolation au droit des raccords, angles, tableaux et points singuliers ;
- Toutes coupes, chutes, ajustements et sujétions nécessaires à une parfaite réalisation ;
- Rails métalliques ou ossature bois, entraxe 60cm ;
- Les rails et montants seront fixés solidement au support avec des chevilles et des vis adaptées au matériau (béton, brique, bois, etc.) ;
- Agrafes ou vis adaptées à la fixation de l'isolant sur le support existant, résistantes à la corrosion ;
- Couche résiliente à poser sous rails bas ;
- Renforts pour mise en œuvre des appareils sanitaires et équipements ;
- Fourniture et pose d'une membrane pare-vapeur hygro variable posée côté chauffé. Cette membrane devra être perméable à la vapeur (Sd ≤ 0,4 à 25 m) Une attention particulière sera portée aux jonctions avec les ouvertures (fenêtres, portes) et les gaines techniques pour assurer la continuité de l'étanchéité ;

- Compris le traitement soigné des jonctions avec les menuiseries, gaines techniques, traversées de réseaux et points singuliers ;
- Compris tous moyens de fixation de la membrane ;
- Fourniture et pose de scotch d'étanchéité et adhésifs pour garantir une parfaite étanchéité à l'air et aux jonctions des panneaux isolants ;
- Plaques de finition : Après la pose de l'isolant, les parois intérieures seront recouvertes de plaques de plâtre (BA13) de chez Placoplatre ou techniquement équivalent ou d'un autre revêtement de finition compatible avec l'isolation en laine de bois ;
- Suivant indication du fabricant compris toutes coupes chutes, déchets, tablettages, toutes liaisons et dilatation, visserie de fixation, montage ;
- Fixation des parements par vissage adapté ;
- Respect des normes en vigueur (DTU, réglementation thermique, etc.) ;
- Pose dans les règles de l'art ;
- Respecter les recommandations du fabricant pour la mise en œuvre ;
- Compris toutes sujétions ;
- Compris réservation pour passage des réseaux ;

Travaux accessoires :

- - Fixations sur huisseries par vissage et étriers.
- - Solidarisation des ossatures d'impostes sur les huisseries.
- - Renforcement des montants au droit des huisseries de portes pleines.
- - Pièces de raccordement pour liaisons en L ou en T.

NOTA : les doublages seront toutes hauteurs

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de cloisons du présent dossier de consultation.

3.2. Flocage - Dalle garages

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la mise en œuvre d'un flocage (sous Avis Technique et certificat ACERMI, conforme à la fiche BAR-EN-103, réaction au feu Euroclasse Al et a v e c une résistance thermique ≥ 3 m2 K/W) d e type « FIBREXPAN d e chez PROJISO » ou techniquement équivalent :

- Sondage du support existant afin de vérifier son état, son adhérence à la structure et sa capacité à supporter la charge du futur revêtement. Si besoin, grattage de ce support existant
- Suivant l'état du support, application d'un primaire d'accrochage de type « PROJISO FIXO-B (béton) »ou techniquement équivalent ou mise en œuvre d'une armature d'accrochage composée de feuilles d'acier galvanisé
- Application par projection pneumatique du flocage. Lorsque l'épaisseur finale est obtenue, aplanir la surface au rouleau pour obtenir une surface granitée.
- Application au pistolet d'un durcisseur de surface en finition de type «PROJI SOFIXO-DUR »
- Degré CF 1h

L'entrepreneur devra la protection des aérations des caves et le repérage des éléments techniques (boîtes de dérivation électriques, vannes...).

Le repérage des éléments techniques se fera sur plaque gravée de 5 cm x 2 cm de couleur rouge avec gravure blanche. Chaque étiquette sera soit fixée soit suspendue sur chainette inox.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de plafonds du présent dossier de consultation.

4. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE CLOISONS

NOTA : L'ensemble des prestations décrites ci-après, tiendra compte de toutes les sujétions d'exécution, de raccordement, ainsi que des détails de mise en œuvre du Maître d'œuvre.

NOTA : Les hauteurs sous plafonds sont variables suivant la localisation. Elles sont à vérifier pendant visite.

4.1. Doublage des murs existants – CF 1H

L'entreprise titulaire du présent lot doit la fourniture et pose d'un doublage CF 1H des murs existants dans les locaux indiqués à risque.
Compris toutes sujétions.

- Entraxe des montants : 0.45 selon prescription du fournisseur et du DTU.
- Isolation intérieure en panneaux semi-rigides de laine de roche, épaisseur : 10 cm
- Le parement est constitué de 2 plaques de plâtre : Placoflam BA 13 ou techniquement équivalent
- Performance (résistance au feu) : EI60
- Résistance thermique : R ≥ 2,7 m².K/W
- Conductivité thermique : λ (lambda) ≤ 0,036 W/m.K.

Mise en œuvre :

- Fixation des montants de départ sur les parois verticales et des rails sur les parois horizontales.
- Emboîtement et fixation des montants dans les rails.
- Fixation des parements par vissage adapté
- Suivant indication du fabricant compris toutes coupes chutes, déchets, tablettages, toutes liaisons et dilatation, visserie de fixation, montage
- Compris réservation pour passage des réseaux.
- Toute sujétions de pose finition : enduit et bandes de joints,
- Compris enduit de collage, garnissage divers, ratissage et ponçage après coup, joint placo. Avec incorporation de laine de roche.

Travaux accessoires :

- Fixations sur huisseries par vissage et étriers.
- Solidarisation des ossatures d'impostes sur les huisseries.
- Renforcement des montants au droit des huisseries de portes pleines.
- Pièces de raccordement pour liaisons en L ou en T.
- Renforcement structurel pour la pose des appareillages (sanitaires...)

Sujétions :

- Finition des joints.
- Couche résiliente à poser sous rails bas et hauts.
- Renforts pour mise en œuvre des appareils sanitaires et équipements PMR

NOTA : CF 1h00, les doublages seront toutes hauteurs

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de cloisons du présent dossier de consultation.

4.2. Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique 98/48 finition standard

L'entreprise titulaire doit la fourniture et la mise en œuvre de cloisons de distribution en plaque de plâtre sur ossature métallique de type 98/48 DUOTECH de chez Placoplatre ou techniquement équivalent
Compris tous renforts nécessaires, accessoires de pose, fixations et toutes sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Constitution :

- Désignation : 98/48
- Epaisseur totale : 98 mm
- Entraxe des montants doubles : 0.45 selon prescription du fournisseur et du DTU.
- Isolation intérieure en panneaux semi-rigides de laine minérale, épaisseur : 45mm
- Chaque parement est constitué de 1 plaques de plâtre : BA 13 ou techniquement équivalent
- Performance acoustique : justifiant Rw+C ≥ 53 dB ou Rw+C ≥ 45 dB

Mise en œuvre :

- Fixation des montants de départ sur les parois verticales et des rails sur les parois horizontales.
- Emboîtement et fixation des montants dans les rails.
- Fixation des parements par vissage.
- Suivant indication du fabricant compris toutes coupes chutes, déchets, tablettages, toutes liaisons et dilatation, visserie de fixation, montage
- Compris réservation pour passage des réseaux.

Travaux accessoires :

- Fixations sur huisseries par vissage et étriers.
- Solidarisation des ossatures d'impostes sur les huisseries.
- Renforcement des montants au droit des huisseries de portes pleines.
- Pièces de raccordement pour liaisons en L ou en T.
- Renforcement structurel pour la pose des appareillages (sanitaires...)

Sujétions :

- Finition des joints.
- Toute sujétions de pose finition : enduit et bandes de joints,
- Couche résiliente à poser sous rails bas et hauts.
- Renforts pour mise en oeuvre des appareils sanitaires et équipements PMR

NOTA : Les cloisons seront toute hauteur

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de cloisons du présent dossier de consultation.

4.3. Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique 98/48 finition hydrofuge

L'entreprise titulaire doit la fourniture et la mise en œuvre de cloisons de distribution en plaque de plâtre finition hydrofuge sur ossature métallique de type 98/48 DUOTECH de chez Placoplatre ou techniquement équivalent
Compris tous renforts nécessaires, accessoires de pose, fixations et toutes sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Constitution :

- Ossature métallique du type placostil constituée de rails et montants en acier galvanisé de 6/10ème d'épaisseur.
- Chaque parement est constitué de 1 plaques de plâtre de 13mm :
 - côté pièce humide 1 BA 13 Hydrofuge
 - côté pièce sèche 1 BA 13 standard
- Isolation intérieure en panneaux semi-rigides de laine minérale.
- Performance acoustique : justifiant Rw+C ≥ 53 dB ou Rw+C ≥ 45 dB

Définition des cloisons :

- Désignation : 98/48.
- Epaisseur totale : 98 mm
- Entraxe des montants simples : 0.60
- Isolation intérieure, épaisseur : 45 mm.
- Chaque parement : côté pièce humide 1 BA 13 Hydrofuge + 1 BA 13 standard

Mise en œuvre :

- Fixation des montants de départ sur les parois verticales et des rails sur les parois horizontales.
- Emboîtement et fixation des montants dans les rails.
- Fixation des parements par vissage.

Travaux accessoires :

- Fixations sur huisseries par vissage et étriers.
- Solidarisation des ossatures d'impostes sur les huisseries.
- Renforcement des montants au droit des huisseries de portes pleines.
- Pièces de raccordement pour liaisons en L ou en T.
- Renforcement structurel pour la pose des appareillages (sanitaires...)

Sujétions :

- Finition des joints.
- Toute sujétions de pose finition : enduit et bandes de joints,
- Couche résiliente à poser sous rails bas et hauts.
- Renforts pour mise en œuvre des appareils sanitaires et équipements PMR

NOTA : Les cloisons seront toute hauteur

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de cloisons du présent dossier de consultation.

4.4. Cloison pleine en plaques de plâtre toute hauteur – CF 1 heure

L'entreprise titulaire doit la fourniture et la mise en œuvre de cloisons de distribution en plaque de plâtre sur ossature métallique de type Placostil de chez Placoplatre ou techniquement équivalent, répondant aux exigences de résistance au feu et d'isolation acoustique du projet.
Compris tous renforts nécessaires, accessoires de pose, fixations et toutes sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Constitution :

- Désignation : 98/48
- Epaisseur totale : 98 mm

- Entraxe des montants doubles : 0.45 selon prescription du fournisseur et du DTU.
- Isolation intérieure en panneaux semi-rigides de laine minérale, épaisseur : 45mm
- Chaque parement est constitué de 2 plaques de plâtre : 1 BA 25 Activ'Air Duo'Techn ou techniquement équivalent + 1 BA 25 Activ'Air Duo'Techn ou techniquement équivalent
- Performance (résistance au feu) : EI60
- Performance acoustique : justifiant Rw+C ≥ 53 dB ou Rw+C ≥ 45 dB selon localisation

Mise en œuvre :

- Fixation des montants de départ sur les parois verticales et des rails sur les parois horizontales.
- Emboîtement et fixation des montants dans les rails.
- Fixation des parements par vissage.
- Suivant indication du fabricant compris toutes coupes chutes, déchets, tablettages, toutes liaisons et dilatation, visserie de fixation, montage
- Compris réservation pour passage des réseaux.
- Toute sujétions de pose finition : enduit et bandes de joints,
- Compris enduit de collage, garnissage divers, ratissage et ponçage après coup, joint placo. Avec incorporation de laine de roche.

Travaux accessoires :

- Fixations sur huisseries par vissage et étriers.
- Solidarisation des ossatures d'impostes sur les huisseries.
- Renforcement des montants au droit des huisseries de portes pleines.
- Pièces de raccordement pour liaisons en L ou en T.
- Renforcement structurel pour la pose des appareillages (sanitaires...)

Sujétions :

- Finition des joints.
- Toute sujétions de pose finition : enduit et bandes de joints,
- Couche résiliente à poser sous rails bas et hauts.
- Renforts pour mise en œuvre des appareils sanitaires et équipements PMR

NOTA : CF 1h00, les cloisons seront toutes hauteurs

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de cloisons du présent dossier de consultation.

4.5. Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique 98/48 finition standard - Renforcement acoustique

L'entreprise titulaire doit la fourniture et la mise en œuvre de cloisons de distribution en plaque de plâtre sur ossature métallique de type 98/48 DUOTECH de chez Placoplatre ou techniquement équivalent, destinées à assurer une séparation intérieure avec renforcement des performances acoustiques.
Compris tous renforts nécessaires, accessoires de pose, fixations et toutes sujétions nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Constitution :

- Désignation : 98/48
- Epaisseur totale : 98 mm
- Entraxe des montants doubles : 0.45 selon prescription du fournisseur et du DTU.

- Isolation intérieure par panneaux semi-rigides de laine minérale ou laine de roche, épaisseur 45 mm, assurant le renforcement acoustique de la cloison.
- Parements constitués de plaques de plâtre en nombre et épaisseur adaptés au système retenu, comprenant notamment des plaques à haute performance acoustique type Duo'Tech ou techniquement équivalent.
- Performance acoustique : justifiant Rw+C ≥ 53 dB
 - un isolement acoustique DnT,A ≥ 45 dB, avec un objectif de 50 dB lorsque la confidentialité est renforcée ;
 - un temps de réverbération ≤ 0,6 s ;
 - un bruit des équipements ≤ 35 dB(A).

Mise en œuvre :

- Fixation des montants de départ sur les parois verticales et des rails sur les parois horizontales.
- Emboîtement et fixation des montants dans les rails.
- Fixation des parements par vissage.
- Suivant indication du fabricant compris toutes coupes chutes, déchets, tablettages, toutes liaisons et dilatation, visserie de fixation, montage
- Compris réservation pour passage des réseaux.

Travaux accessoires :

- Fixations sur huisseries par vissage et étriers.
- Solidarisation des ossatures d'impostes sur les huisseries.
- Renforcement des montants au droit des huisseries de portes pleines.
- Pièces de raccordement pour liaisons en L ou en T.
- Renforcement structurel pour la pose des appareillages (sanitaires...)

Sujétions :

- Finition des joints.
- Toute sujétions de pose finition : enduit et bandes de joints,
- Couche résiliente à poser sous rails bas et hauts.
- Renforts pour mise en oeuvre des appareils sanitaires et équipements PMR

NOTA : Les cloisons seront toute hauteur

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de cloisons du présent dossier de consultation.

4.6. Fourniture et pose d'un mur mobile

L'entreprise titulaire doit la fourniture et la mise en œuvre d'un mur mobile plein de type ACOWOOD de chez ACOPLAN ou techniquement équivalent.

La prestation comprend notamment :

- Les études d'exécution et notes techniques du fabricant ;
- La vérification de la faisabilité structurelle, y compris charges et fixations en plafond, conformément à l'étude structure et aux résultats des sondages joint au présent dossier ;
- La fourniture complète du système : panneaux, rails, suspentes, mécanismes, joints, accessoires et quincailleries ;
- La mise en œuvre du rail porteur en plafond et toutes sujétions d'adaptation ;
- La pose, réglages, essais de fonctionnement et mise au point ;
- Les traitements de rives, abouts et interfaces avec les ouvrages adjacents ;

- Les protections et le nettoyage final.
- Isolement acoustique DnT,A ≥ 35 dB.
- Affaiblissement acoustique Rw + C ≥ 46 dB, porte comprise.

NOTA : La finition, teinte, habillage et accessoires seront au choix de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, après présentation d'échantillons.

Localisation : Suivant dossier de plans, dans la salle de procédure et salle d'ordre.

4.7. Profil de finition

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de l'ensemble des profils de finition nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages, notamment les chants plats, cornières d'angle, profils de rive, profils de jonction et tous accessoires de finition, quels qu'ils soient, adaptés aux supports et aux revêtements mis en œuvre. Ces prestations comprennent toutes les sujétions de découpe, d'ajustement, de fixation et de finition, afin d'obtenir un ouvrage parfaitement achevé, conforme aux règles de l'art et aux prescriptions du fabricant.

Localisation : Suivant dossier de plans.

4.8. Bouchage au plâtre divers et finition

L'entreprise titulaire doit le rebouchage des sorties de câbles, ponçage, finition et autres.
L'entreprise devra les rebouchements dans le plénum des faux plafonds au niveau des passages de gaines et/ou réseaux existants suite aux cloisonnements et devra la remise en état parfaite des surfaces (briquetage, plâtrerie, etc...). Les raccords devront être réalisés à l'aide de matériaux de même nature ne laissant apparaître aucun défaut d'aspect après raccord. Les percements dans les cloisons coupe-feu devront être rebouchés avec des matériaux de durée coupe-feu correspondante à celle de la cloison. Rebouchage CF 1h au mortier adhésif plâtre type MAP ou équivalent des trous entre locaux et circulations. Finition soignée lissée.

NOTA : Toutes pénétrations (fluides, câbles, VDI, ventilation, chauffage, etc.) devront être traitées coupe-feu EI 60. La mise en œuvre devra suivre scrupuleusement les PV feu des produits utilisés.

Localisation : Suivant besoins.

4.9. Renfort dans cloisons pour appareils

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de tous renforts de cloisons afin de permettre la fixation durable et sécurisée des différents équipements sanitaires, appareils, accessoires et éléments suspendus.

La prestation comprendra notamment :

- La fourniture de tous matériaux nécessaires à la réalisation des renforts (ossatures renforcées, platines, traverses, panneaux supports, éléments métalliques ou bois, selon le procédé de cloison concerné) ;
- La mise en œuvre des renforts intégrés aux cloisons avant fermeture des parements, conformément aux règles de l'art et aux prescriptions des fabricants des systèmes de cloisons ;
- Le dimensionnement des renforts afin de reprendre les charges statiques et dynamiques liées aux équipements fixés ;
- La coordination avec les lots concernés, notamment plomberie, sanitaires, électricité et équipements techniques ;
- Toutes adaptations, découpes, ajustements et sujétions nécessaires à une parfaite exécution des ouvrages.

Les renforts devront être positionnés avec précision afin de garantir la pérennité des fixations et l'absence de dégradation des cloisons lors de l'utilisation des équipements.

L'entreprise devra fournir, à la demande de la Maîtrise d'œuvre, les plans de repérage des renforts réalisés avant fermeture des cloisons.

Localisation : Suivant besoins.

4.10. Renfort dans doublage pour mise en place des équipements de protection

L'entreprise titulaire du présent lot devra assurer la fourniture et la mise en œuvre de tous les renforts nécessaires dans les doublages afin de permettre la fixation des équipements de protection, notamment les grilles de protection et tout autre dispositif fixé en applique sur les parois.

La prestation comprendra notamment :
- La prise en compte des équipements à installer et de leurs contraintes de fixation ;
- La fourniture de tous les matériaux nécessaires à la réalisation des renforts (ossatures renforcées, montants complémentaires, traverses, platines, supports métalliques ou tout dispositif adapté au système de doublage mis en œuvre) ;
- La mise en place des renforts intégrés aux doublages avant fermeture des parements, conformément aux prescriptions des fabricants des systèmes de cloisons et doublages ;
- Le dimensionnement des renforts afin d'assurer la reprise des charges et efforts mécaniques liés aux équipements de protection ;
- Le repérage précis des emplacements renforcés afin de garantir la bonne implantation des fixations lors de la pose des équipements ;
- Toutes sujétions de coordination avec les lots concernés et toutes adaptations nécessaires à la parfaite réalisation des ouvrages.

Les renforts devront être réalisés de manière à garantir la solidité, la durabilité et la sécurité des fixations des équipements de protection, sans altération des performances mécaniques et acoustiques des doublages.

Localisation : Suivant besoins.

4.11. Gaine technique BA 13, encoffrements et façades de gaines

L'entreprise titulaire devra la fourniture et mise en œuvre d'habillages constitués de parement de plaques Placoplâtre CF 1H, Standard type BA13 sur ossature type stil ou équivalent.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits Placoplatre (bande + enduit). La mise en œuvre sera conforme au DTU 25-41, aux avis techniques pour cloisons Placostil et aux recommandations Placoplatre.
Ensemble Pare Flammes ½ Heure, comprenant :
- Bâtis huisserie cadre massif en SRN
- Une rainure d'encastrement dans cloisons, Feuillure de 40×15mm pour ouvrant.
- Ouvrants à faces pleines Pare Flammes ½ Heure, largeur suivant localisation.
- Finition des parements pré-peint aux 2 faces.
- Verrou, à folio avec rosaces normales, verrou à onglet dans le cas de double ouvrant

Localisation : Suivant dossier de plans et selon besoins.

4.12. Façades de gaine technique

L'entreprise titulaire devra la fourniture et mise en œuvre d'un ensemble CF 1 Heure,
Comprenant :

- Bâtis huisserie cadre massif en SRN,
- Une rainure d'encastrement dans cloisons, Feuillure de 40×15mm pour ouvrant.
- Ouvrants à faces pleines CF 1 Heure, largeur suivant localisation. Finition des parements pré-peint aux 2 faces.
- Verrou, à folio avec rosaces normales, verrou à onglet dans le cas de double ouvrant

Localisation : Suivant dossier de plans et besoins.

4.13. Éléments acoustiques de type panneaux

L'entreprise aura en charge la fourniture et la pose des éléments acoustiques décrits ci-après.

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de panneaux acoustiques muraux destinés au traitement acoustique des locaux.

Les produits justifiants la performance demandée en traitement mural pourra être de type :

- Panneaux acoustiques de type STEREO des Etbs TEXAA
- Panneaux acoustiques de type AIRPANEL des Etbs TEXDECOR
- Panneaux acoustiques de type BUZZIBLOX des Etbs BUZZI SPACE
- Ou techniquement équivalent

Présentant les caractéristiques minimums suivantes :

- Dimension : 120x240cm
- Épaisseur : 24mm
- Coloris au choix MOA dans la gamme fournisseur.

Les panneaux devront :

- Justifier des performances acoustiques conformes au traitement acoustique nécessaire aux espaces. .
- Être adaptés à l'usage des locaux ;
- Présenter une stabilité dimensionnelle et esthétique ;

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et la pose de panneaux suspendus acoustiques destinés au traitement acoustique des locaux.
Les produits justifiants la performance demandée en traitement mural pourra être de type :

- Panneaux suspendus acoustiques de type AURORA de chez SILEOPTA ou techniquement équivalent,

Présentant les caractéristiques minimums suivantes :

- Diamètre : 80cm
- Épaisseur : 24mm
- Coloris au choix MOA dans la gamme fournisseur.

Les panneaux devront :

- Justifier des performances acoustiques conformes au traitement acoustique nécessaire aux espaces. .
- Être adaptés à l'usage des locaux ;
- Présenter une stabilité dimensionnelle et esthétique ;

Localisation : Salle de procédure/Salle d'ordre et local social.

5. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE FAUX PLAFONDS

NOTA – Réemploi : Les surfaces en dalles 600 × 600 mm situées au RDC (Local PPF 1 et PPF 2, Entrée sous-sol et SAS) feront l'objet d'un réemploi à hauteur de 50 % de la surface, après une dépose soignée, un tri et un contrôle de leur état. Les éléments non conformes étant remplacés par des dalles neuves identiques ou équivalentes.

5.1. Faux plafonds suspendu 600 x 600 acoustique

L'entreprise titulaire devra la fourniture et pose d'un faux-plafond suspendu en dalles 600x600 mm, fixation de l'ensemble à l'existant porteur, compris complément d'ossature si nécessaire de type Blanka Db41 de chez ROCKFON ou équivalent.

Nature : Panneau acoustique en laine de roche, pourvu d'un voile peint extra blanc finition lisse et mate sur la face visible et d'une membrane hautes performances sur la face arrière.

Dalles :

- Produit : Blanka Db41 de chez ROCKFON ou équivalent
- Dimensions : 600mm x 600mm, épaisseur 35mm
- Couleur : Blanc
- Absorption de bruit : Alpha w : suivant notice acoustique
- Isolation acoustique directe : suivant notice acoustique
- Isolation acoustique longitudinal : suivant notice acoustique
- Résistance à l'humidité : 100 %
- Réflexion à la lumière : 87%
- Diffusion à la lumière : > 99 %
- Réaction au feu : A2-s1,d0

Système de suspension : Système semi-encastré T24, dimension 24mm

Le plafond sera mis en œuvre conformément à la norme en vigueurs, sur un système d'ossatures apparentes té de 24 mm, compris :

- Profils porteurs et entretoises en acier laqué, entraxe suivant format des panneaux.
- Cornières de rives au périmètre en acier laqué.
- Suspentes, attaches et pièces de fixation entre ossature et profils porteurs.
- Clips anti-soulèvement au dos des panneaux.
- Percement pour passage des blocs d'éclairement, réservation à prévoir et raccordement avec le LOT ELECTRICITE CFO & CFA et le LOT 08 PLOMBERIE / SANITAIRE / CVC

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de plafonds du présent dossier de consultation.

5.2. Pose faux plafonds suspendu 600 x 600 – Réemploi

L'entreprise titulaire du présent lot devra la pose du faux-plafond en dalles 600x600 mm à partir d'éléments issus du réemploi, préalablement déposés, triés et mis en conservation par le LOT 02 CURAGE / DESAMIANTAGE

Les travaux comprennent notamment :

- La réception, par l'entreprise titulaire du présent lot, des matériaux réemployés fournis et stockés par le LOT 02 CURAGE / DESAMIANTAGE ;

- La vérification visuelle de leur état avant mise en œuvre ;
- La fourniture des éléments complémentaires neufs nécessaires à la bonne réalisation (ossatures, suspentes, accessoires, dalles de remplacement en cas de besoin) ;
- La mise en œuvre complète des plafonds suspendus modulaires en dalles 600 x 600 mm, selon les plans d'exécution validés ;
- L'ajustement des trames et découpes périphériques ;
- L'intégration des équipements techniques (luminaires, grilles de ventilation, trappes de visite, etc.).
- Percement pour passage des blocs d'éclairement, réservation à prévoir et raccordement avec le LOT ELECTRICITE CFO & CFA et le LOT 08 PLOMBERIE / SANITAIRE / CVC

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de plafonds du présent dossier de consultation.

5.3. Faux plafond CF 1H

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et pose d'un plafond CF.

Constitution :

- Ossature métallique constituée de fourrures et d'entretoises de type PRF pour montage feu avec isolant, en acier galvanisé de 6/10ème d'épaisseur, clipsées directement sur les suspentes. Les fourrures et entretoises seront espacées tous les 0.60m. Fixation de l'ensemble de l'ossature au support (à la charpente bois et à un complément d'ossature primaire par le présent lot si nécessaire) tous les 1.20m
- Plafonds constitués de 2 plaques de plâtre à haute résistance au feu de type Placoflam BA 13

Mise en œuvre suivant prescriptions du fabricant :

- Fixation des suspentes aux éléments de gros-oeuvre et/ou charpente métallique et/ou charpente bois et à un complément d'ossature primaire par le présent lot si nécessaire.
- Clipsage des fourrures sur les suspentes. Emboîtage des entretoises dans les lumières des fourrures
- Fixation des plaques de plâtre à épiderme cartonné de 13,00mm d'épaisseur, vissées perpendiculairement aux fourrures.
- Finition des joints par bandes posées avec enduit de collage, ponçage et enduit de finition, y compris bande armé aux angles en jonction avec les verticaux. Les têtes de vis seront rebouchées. Les joints seront traités selon la technique et avec les produits et prescriptions du fabricant
- Percement pour passage des blocs d'éclairement, réservation à prévoir par le présent lot et raccordement avec le lot électricité
- Mise en place d'un échafaudage réglementaire
- Toutes sujétions de fourniture, de pose, de mise en œuvre et de finition pour une finition soignée sans ponts thermiques
- La mise en œuvre sera conforme au DTU et/ou l'Avis technique et aux recommandations du fabricant
- Compris isolation : Mise en œuvre d'une couche de laine de verre GR32 revêtue d'un pare-vapeur kraft, déroulée sur les ossatures de faux-plafonds, d'une épaisseur de 100mm (possédant un R = 3,15 m2.K/W)

Plaques de plâtre à haute résistance au feu de type Placoflam BA 13

- Dimensions des plaques : 1,20 x 2,50m.
- Epaisseur : 13 mm
- Réaction au feu : A2,s1-d0

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de plafonds du présent dossier de consultation.

5.4. Faux plafond hydro

L'entreprise titulaire du présent lot devra la fourniture et pose d'un faux-plafond en plaques de plâtres finition hydrofuge sur ossature métallique

comprenant :

- Fourrures en acier galvanisé fixées au support par l'intermédiaire de suspente métalliques
- 1 plaques de plâtre BA 13 NF hydrofuge fixées perpendiculairement à l'ossature
- Mise en place d'un échafaudage réglementaire
- Toutes sujétions de fourniture, de pose, de mise en œuvre et de finition pour une finition soignée sans ponts
- thermiques
- Les joints seront traités selon la technique et avec les produits et prescriptions du fabricant
- La mise en œuvre sera conforme au DTU et/ou l'Avis technique et aux recommandations du fabricant
- Compris toutes sujétions

Localisation : Suivant dossier de plans, voir plans des types de plafonds du présent dossier de consultation.

5.5. Isolation des faux-plafonds Compris

L'entreprise titulaire devra la fourniture et pose d'une isolation des faux-plafonds comprenant la mise en œuvre d'une couche de laine de verre GR32 revêtue d'un pare-vapeur kraft, déroulée sur les ossatures de faux-plafonds, d'une épaisseur de 120mm (possédant un R = 3,75 m2.K/W), compris coupes, découpes, chutes, etc.

Localisation : Ensemble des faux-plafonds

5.6. Joues/soffites et retombées

L'entreprise titulaire devra la réalisation de joue en plaque de plâtre cartonnée, comprenant :

- Hauteur variable suivant plan des faux-plafonds.
- La fourniture et la pose d'une ossature en rails et montants en acier galvanisé, fixée mécaniquement à la structure porteuse, avec tous les raidisseurs, renforts et accessoires nécessaires pour assurer une parfaite rigidité de l'ouvrage.
- Fourniture et pose de plaque de plâtre cartonnée épaisseur 13mm, vissé et jointé.
- La réalisation d'une finition de surface prête à recevoir les travaux de peinture.
- Compris toute sujétions de coupe, chute, réglage au laser,...
- Compris profilé en F pour un parfait alignement du plafonds suspendu.
- Compris toutes sujétions de réalisation pour une parfaite finition.

Localisation : Suivant besoins.

5.7. Réservation passage appareillage d'éclairage et autres

A la demande des lots techniques, le présent lot prévoira la dépose / stockage / repose des dalles et portants des FP dans les zones (pas d'intervention sur les porteurs du FP).

Localisation : Suivant besoins.

6. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE MENUISERIE INTERIEURE

NOTA : Les teintes des portes stratifiées ainsi que la quincaillerie seront au choix du Maître d'œuvre et du Maître d'ouvrage.

NOTA :Les blocs-portes devant recevoir un contrôle d'accès, une ventouse électromagnétique, une gâche électrique, une serrure motorisée ou tout autre équipement du LOT 07 ELECTRICITE CFO & CFA seront livrés avec les usinages, renforts, réservations et accessoires nécessaires à leur parfaite mise en œuvre. L'entreprise du présent lot devra assurer la compatibilité de ses ouvrages avec les équipements du LOT 07 ELECTRICITE CFO & CFA

6.1. Traçage et pose des huisseries dans cloison

L'entreprise titulaire devra réaliser le traçage et la pose des huisseries.
L'entreprise titulaire est responsable du réglage des cadres.
Les barres d'écartement des cadres sont à maintenir en place jusqu'à l'entrée des CET.
Fixation des pieds de cadres obligatoires par feuillard spité.

Localisation : Ensemble des cloisons.

6.2. Bloc porte 1 vantail stratifié 83 x 204 cm

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose de bloc porte dimension : 83 x 204, passage libre : 80 cm, comprenant :

- Dimensions : Hauteur : 2040 mm (passage libre : 2025 mm) / Largeur : 830 mm (passage libre : 803mm)
- Ame : Pleine et bâtis bois
- Revêtement : Stratifié pour portes et habillage RAL et teinte au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise d'ouvrage
- Performance acoustique :
 - Affaiblissement acoustique : Rw+C ≥ 40 dB
 - Isolement acoustique aux bruits aériens : DnT,A ≥ 35 dB environ en œuvre
 - Joints périphériques acoustiques et seuil automatique assurant la continuité de la performance.
- Bâtis et huisserie bois : 2 montants et 1 traverse haute assemblés, feuillures pour portes isoplanes de 40mm, nervures pour scellements et pour cloisons sèches. Bâtis dormant de 68 X 56, huisserie suivant épaisseur de la cloison X 56, habillage 1 face pour les bâtis et 2 faces pour les huisseries.
- Épaisseur : 40 mm
- 4 paumelles RAL au choix du Maître d'œuvre, lames à bouts carrés adapté au poids de la porte de chez VACHETTE ou équivalent
- Compris serrure
- Béquilles doubles RAL au choix du Maître d'œuvre, de chez BEZAULT ou équivalent pour fonction bec de
- cane.
- Cylindre européen de chez Vachette selon organigramme
- Joint hermétique entre ouvrant et dormant affaiblissement acoustique recommandé acousticien
- Affaiblissement acoustique selon notice acoustique
- Compris toutes sujétions

NOTA : Conformément aux Normes, les portes planes sont munies du Label NF CTB, visible après pose.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.3. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose de bloc porte dimension : 93 x 204, passage libre : 90 cm, comprenant :

- Dimensions : Hauteur : 2040 mm (passage libre : 2025 mm) / Largeur : 930 mm (passage libre : 903mm)
- Ame : Pleine et bâtis bois
- Revêtement : Stratifié pour portes et habillage RAL et teinte au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise
- d'ouvrage
- Performance acoustique :
 - Affaiblissement acoustique : Rw+C ≥ 40 dB
 - Isolement acoustique aux bruits aériens : DnT,A ≥ 35 dB environ en œuvre
 - Joints périphériques acoustiques et seuil automatique assurant la continuité de la performance.
- Bâtis et huisserie bois : 2 montants et 1 traverse haute assemblés, feuillures pour portes isoplanes de 40mm, nervures pour scellements et pour cloisons sèches. Bâtis dormant de 68 X 56, huisserie suivant épaisseur de la cloison X 56, habillage 1 face pour les bâtis et 2 faces pour les huisseries.
- Épaisseur : 40 mm
- 4 paumelles RAL au choix du Maître d'œuvre, lames à bouts carrés adapté au poids de la porte de chez VACHETTE ou équivalent
- Compris serrure
- Béquilles doubles RAL au choix du Maître d'œuvre, de chez BEZAULT ou équivalent pour fonction bec de
- cane.
- Cylindre européen de chez Vachette selon organigramme
- Joint hermétique entre ouvrant et dormant affaiblissement acoustique recommandé acousticien
- Affaiblissement acoustique selon notice acoustique
- Compris toutes sujétions

NOTA : Conformément aux Normes, les portes planes sont munies du Label NF CTB, visible après pose.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.4. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm – Renforcement acoustique

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose de bloc porte dimension : 93 x 204, passage libre : 90 cm, comprenant :

- Dimensions : Hauteur : 2040 mm (passage libre : 2025 mm) / Largeur : 930 mm (passage libre : 903mm)
- Ame : Pleine et bâtis bois
- Revêtement : Stratifié pour portes et habillage RAL et teinte au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise
- d'ouvrage
- Performance acoustique :
 - Affaiblissement acoustique : Rw+C ≥ 45 dB
 - Isolement acoustique aux bruits aériens : DnT,A ≥ 40 dB environ en œuvre
 - Joints périphériques acoustiques et seuil automatique assurant la continuité de la performance.

- Bâtis et huisserie bois : 2 montants et 1 traverse haute assemblés, feuillures pour portes isoplanes de 40mm, nervures pour scellements et pour cloisons sèches. Bâtis dormant de 68 X 56, huisserie suivant épaisseur de la cloison X 56, habillage 1 face pour les bâtis et 2 faces pour les huisseries.
- Épaisseur : 40 mm
- 4 paumelles RAL au choix du Maître d'œuvre, lames à bouts carrés adapté au poids de la porte de chez VACHETTE ou équivalent
- Compris serrure
- Béquilles doubles RAL au choix du Maître d'œuvre, de chez BEZAULT ou équivalent pour fonction bec de
- cane.
- Cylindre européen de chez Vachette selon organigramme
- Joint hermétique entre ouvrant et dormant affaiblissement acoustique recommandé acousticien
- Affaiblissement acoustique selon notice acoustique
- Compris toutes sujétions

NOTA : Conformément aux Normes, les portes planes sont munies du Label NF CTB, visible après pose.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.5. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm – Renforcement acoustique – Avec oculus

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose de bloc porte dimension : 93 x 204, passage libre : 90 cm, comprenant :

- Dimensions : Hauteur : 2040 mm (passage libre : 2025 mm) / Largeur : 930 mm (passage libre : 903mm)
- Ame : Pleine et bâtis bois
- Revêtement : Stratifié pour portes et habillage RAL et teinte au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise
- d'ouvrage
- Performance acoustique :
 - Affaiblissement acoustique : Rw+C ≥ 45 dB
 - Isolement acoustique aux bruits aériens : DnT,A ≥ 40 dB environ en œuvre
 - Joints périphériques acoustiques et seuil automatique assurant la continuité de la performance.
- Bâtis et huisserie bois : 2 montants et 1 traverse haute assemblés, feuillures pour portes isoplanes de 40mm, nervures pour scellements et pour cloisons sèches. Bâtis dormant de 68 X 56, huisserie suivant épaisseur de la cloison X 56, habillage 1 face pour les bâtis et 2 faces pour les huisseries.
- Compris oculus rond et stores intérieurs en tissus pour occultation – de dimension dito existant
- Épaisseur : 40 mm
- 4 paumelles RAL au choix du Maître d'œuvre, lames à bouts carrés adapté au poids de la porte de chez VACHETTE ou équivalent
- Compris serrure
- Béquilles doubles RAL au choix du Maître d'œuvre, de chez BEZAULT ou équivalent pour fonction bec de
- cane.
- Cylindre européen de chez Vachette selon organigramme
- Joint hermétique entre ouvrant et dormant affaiblissement acoustique recommandé acousticien
- Affaiblissement acoustique selon notice acoustique
- Compris toutes sujétions

NOTA : Conformément aux Normes, les portes planes sont munies du Label NF CTB, visible après pose.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.6. Bloc porte 2 vantaux tierces stratifiés 126 x 204 cm

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose de bloc porte tierce dimension : 126 x 204, comprenant :

- 2 vantaux égaux ou inégaux dont 1 vantail à 0.90 m de passage libre (tiercé), parements stratifiés au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise d'ouvrage
- Dimensions : Hauteur : 2040 mm (passage libre : 2025 mm)
- Ame : Pleine et bâtis bois
- Revêtement : Stratifié pour portes et habillage RAL et teinte au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise
- d'ouvrage
- Performance acoustique :
 - Affaiblissement acoustique : Rw+C ≥ 40 dB
 - Isolement acoustique aux bruits aériens : DnT,A ≥ 35 dB environ en œuvre
 - Joints périphériques acoustiques et seuil automatique assurant la continuité de la performance.
- Bâtis et huisserie bois : 2 montants et 1 traverse haute assemblés, feuillures pour portes isoplanes de 40mm, nervures pour scellements et pour cloisons sèches. Bâtis dormant de 68 X 56, huisserie suivant épaisseur de la cloison X 56, habillage 1 face pour les bâtis et 2 faces pour les huisseries.
- Épaisseur : 40 mm
- 4 paumelles RAL au choix du Maître d'œuvre, lames à bouts carrés adapté au poids de la porte de chez VACHETTE ou équivalent
- Compris serrure
- Béquilles doubles RAL au choix du Maître d'œuvre, de chez BEZAULT ou équivalent pour fonction bec de
- cane.
- Cylindre européen de chez Vachette selon organigramme
- Joint hermétique entre ouvrant et dormant affaiblissement acoustique recommandé acousticien
- Affaiblissement acoustique selon notice acoustique
- Compris toutes sujétions

NOTA : Conformément aux Normes, les portes planes sont munies du Label NF CTB, visible après pose.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.7. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm - CF 1H

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de bloc porte 1 vantail comprenant :

- Bloc-porte à âme pleine et bâti, avec pattes de scellement pour cloison.
- 1 vantail de dimensions 930 × 2 040 mm, permettant un passage libre de 900 mm coupe-feu, revêtu de parements stratifiés décoratifs, teinte et finition au choix de la Maîtrise d'Œuvre et de la Maîtrise d'Ouvrage.
- Renforcement bas de porte et plaques de propreté
- 4 paumelles renforcées par vantail, , adaptées au poids de la porte et à son classement feu.
- Joints spécifiques au feu
- Ferme porte agréé pour porte coupe-feu
- 1 béquilles avec plaques en aluminium

- Poignée de manœuvre avec plaque aluminium
- Plaque signalétique
- Prédispositions et équipements nécessaires au contrôle d'accès (serrure, gâche, passages de câbles, renforts, etc.), selon les prescriptions de la Maîtrise d'Ouvrage et en coordination avec les lots Électricité et Courants Faibles.
- Tous accessoires, quincailleries, fixations, calfeutrements coupe-feu et réglages nécessaires au parfait achèvement des travaux.
- Performance (résistance au feu) : EI60

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.8. Bloc porte 1 vantail stratifié 93 x 204 cm acoustique - CF 1H – Avec oculus

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de bloc porte 1 vantail comprenant :

- Bloc-porte à âme pleine et bâti, avec pattes de scellement pour cloison.
- 1 vantail de dimensions 930 × 2 040 mm, permettant un passage libre de 900 mm coupe-feu, revêtu de parements stratifiés décoratifs, teinte et finition au choix de la Maîtrise d'Œuvre et de la Maîtrise d'Ouvrage.
- Oculus avec film effet miroir ou effet miroir à hauteur de vue sur ossature bois stratifié avec vitrage pyrobel (selon le degré feu recherché)
- Renforcement bas de porte et plaques de propreté
- 4 paumelles renforcées par vantail, , adaptées au poids de la porte et à son classement feu.
- Joints spécifiques au feu
- Ferme porte agréé pour porte coupe-feu
- 1 béquilles avec plaques en aluminium
- Poignée de manœuvre avec plaque aluminium
- Plaque signalétique
- Prédispositions et équipements nécessaires au contrôle d'accès (serrure, gâche, passages de câbles, renforts, etc.), selon les prescriptions de la Maîtrise d'Ouvrage et en coordination avec les lots Électricité et Courants Faibles.
- Tous accessoires, quincailleries, fixations, calfeutrements coupe-feu et réglages nécessaires au parfait achèvement des travaux.
- Performance (résistance au feu) : EI60

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.9. Bloc porte 2 vantaux stratifiés 186 x 204 cm - CF 1H – Avec oculus

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de bloc porte 2 vantaux comprenant :

- Bloc-porte BP2 à âme pleine et bâti, avec pattes de scellement pour cloison.
- 2 vantaux égaux (0.90 m de passage libre) coupe-feu, parements stratifiés au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise d'ouvrage
- Effraction : A2P BP2 Anti-effraction (résistance 10 min)
- Oculus avec film effet miroir ou effet miroir à hauteur de vue sur ossature bois stratifié avec vitrage pyrobel (selon le degré feu recherché)
- Renforcement bas de porte et plaques de propreté
- Dimensions : suivant localisation

- Joints spécifiques au feu
- 4 paumelles renforcées par vantail
- Ferme porte agréé pour porte coupe-feu (sur chaque vantail)
- Barre anti-panique adéquate
- Asservissement fermé. 48V à rupture.
- une serrure électrique A2P** avec barillet/canon de serrure afin de permettre l'accès en cas de défaillance des lecteurs de badges
- 1 crémone pompier (sur semi-fixe)
- Sélecteur de fermeture
- 2 béquilles avec plaques en aluminium
- Poignée de manœuvre avec plaque aluminium
- Plaque signalétique
- Contrôle d'accès selon indications du Maître d'Ouvrage et en coordination avec les lots techniques.
- Performance (résistance au feu) : EI60

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.10. Bloc porte 2 vantaux tierces stratifiés 136 x 204 - CF 1H – DAS

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de bloc porte 2 vantaux tierces comprenant :

- Bloc-porte BP2 à âme pleine et bâti, avec pattes de scellement pour cloison.
- 2 vantaux égaux ou inégaux dont 1 vantail à 0.90 m de passage libre (tiercé) coupe-feu, parements stratifiés au choix de la Maîtrise d'œuvre et le Maîtrise d'ouvrage
- Effraction : A2P BP2 Anti-effraction (résistance 10 min)
- Renforcement bas de porte et plaques de propreté
- Dimensions : suivant localisation
- Joints spécifiques au feu
- 4 paumelles renforcées par vantail
- Ferme porte agréé pour porte coupe-feu (sur chaque vantail)
- Barre anti-panique adéquate
- Equipement DAS (ventouses électromagnétiques à rupture fixées au mur ou bandeau), y compris raccordement électrique
- Asservissement ouvert. 48V à rupture.
- une serrure électrique A2P** avec barillet/canon de serrure afin de permettre l'accès en cas de défaillance des lecteurs de badges
- 1 crémone pompier (sur semi-fixe)
- Sélecteur de fermeture
- 2 béquilles avec plaques en aluminium
- Poignée de manœuvre avec plaque aluminium
- Plaque signalétique
- Contrôle d'accès selon indications du Maître d'Ouvrage et en coordination avec les lots techniques.
- Performance (résistance au feu) : EI60

Localisation : Suivant dossier de plans, voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

6.11. Mise en place d'un organigramme serrurerie

L'entreprise devra fournir, poser et régler l'ensemble des serrures, cylindres, garnitures, ferme-portes et accessoires nécessaires au parfait fonctionnement des ouvrages.
Les cylindres seront de même marque et de même gamme et s'intégreront dans un organigramme général de fermeture. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Maître d'Œuvre et du Maître d'Ouvrage avant toute mise en fabrication.

L'entreprise titulaire doit la mise sur organigramme de l'ensemble des clés, suivant indications de l'Annexe 2 : *Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.* La responsabilité de l'élaboration de cet organigramme incombant au titulaire du présent lot.

Caractéristiques complémentaires :
- Cylindres européens à clés plates copiables
- Mise sur système d'unité centrale avec combinaison des clés et passe
- 1 passe général permettant d'ouvrir toute les portes avec canon
- Passes partiels à définir en début de chantier
- Type / Marque: sur proposition de l'Entreprise
- Copie clés possible avec carte de propriété
- 3 jeux de clés par cylindre
- 6 jeux de clés par passe partiel et général
- Compris boite à clés

NOTA : *Voir Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.*

6.12. Fourniture et pose de butées de portes

L'entreprise titulaire devra la fourniture et pose de butées de portes compris percements, fixations, et toutes sujétions.

Localisation : Ensemble des portes, suivant dossier de plans.

6.13. Trappes de visites

L'entreprise titulaire doit la fourniture et pose de trappes de visite
L'entreprise devra l'ensemble des trappes de visites nécessaires au bon fonctionnement des installations et demandées par la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre.

Localisation : Suivant besoins.

6.14. Fourniture et pose de stores intérieurs occultants

L'entreprise titulaire devra la fourniture et la pose de stores intérieurs occultants. Les stores seront constitués d'une toile occultante avec face réflecteur aluminium ou équivalent, permettant la gestion de l'éblouissement et du confort thermique.

Localisation : Local social, Bureau des Adjoints, Bureau Chef de brigade et Salle de procédure/salle d'ordre

6.15. Joints acryliques

L'entreprise titulaire s'assurera de réaliser tous les joints acryliques nécessaires pour une parfaite finition.

Localisation : Selon besoins.

6.16. Ferme porte

L'entreprise titulaire devra la fourniture et pose de ferme-porte esthétique avec bras à coulisse et pourvu d'un capot, compris

- Sélecteur de vantail sur porte,
- Finition laiton poli ou bronze au choix de l'Architecte.
- Ferme-porte pour usage intensif à technologie crémaillère elliptique muni d'un bras à glissière ;
- Force de fermeture fixe 3. Permet d'équiper tous types de portes de largeurs jusqu'à 950mm et 60kg maximum (données norme EN1154).
- Le ferme-porte sera de marquage CE et apte à équiper un bloc-porte CF/PF.
- Il aura un sens d'ouverture réversible et une ouverture maximum à 180°.
- Sa vitesse de fermeture ainsi que l'à-coup final seront variables et réglables en façade.

Il sera équipé d'un frein à l'ouverture variable et réglable en façade.

Localisation : Suivant dossier de plans, voir l'Annexe 2 : Tableau et repérage des blocs portes du présent dossier de consultation.

7. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES DE MOBILIER

7.1. Ensemble mobilier sur mesure

7.1.1. Cuisine local social

L'entreprise titulaire du présent lot aura à sa charge la fourniture , la fabrication, la livraison, la pose et le réglage du mobilier du Local Social.

La prestation comprend notamment :
- Toutes les sujétions de pose, de réglage et de finition nécessaires à l'obtention d'un ouvrage soigné et parfaitement fini ;
- Toutes les découpes, ajustements, percements et réservations nécessaires ;
- La fourniture et la mise en œuvre de l'ensemble des quincailleries ;
- Les dimensions et implantations suivant le carnet de plans de détails du mobilier ;
- Les réservations et interfaces avec les autres corps d'état ;
- La fourniture et la pose des fileurs nécessaires à la parfaite intégration du mobilier.

Prestations à la charge du titulaire
Sans que cette liste soit limitative, l'entreprise devra :
- La prise de cotes sur site avant fabrication
- La vérification des supports et signalement de toute non-conformité
- La fourniture de tous les matériaux, accessoires et quincailleries nécessaires
- Les découpes, ajustements, percements et réservations
- Les interfaces avec les autres corps d'état
- Les protections pendant chantier
- Le nettoyage en fin d'intervention

Meubles bas

Caisson menuisé :
- Panneaux stratifiés, finition au choix de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre
- Ouvertures : portes battantes avec amortisseurs compris charnière avec amortisseurs ou tiroirs avec coulisses à sortie totale et frein intégré
- Éléments de fixation invisible
- Compris toute quincaillerie
- Bandes de chant ABS collées en usine, teinte assortie
- Bande de chant traité teinte dito meuble
- Tablettes fixes ou réglables, en mélaminé,
- Compris aménagement intérieur et niche, Finition mélaminé décor telle que définie pour l'ensemble du mobilier du local social
- Compris réservations pour luminaires et appareillages électriques
- Compris percements pour passage de câbles (bouilloire, petit électroménager).

Façades :
- Panneaux mélaminés stratifiés, finition au choix de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre

- Plinthe en retrait
- Bande de chant traité teinte dito meuble
- Compris pieds aluminium (Teinte au choix de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre)
- Compris réservations pour luminaires et appareillages électriques

Étagères :

- Étagères murales finition au choix de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre
- Fixation murale par platines et chevilles adaptées au support.
- Fixations invisibles
- Implantation alignée avec l'ensemble du mobilier
- Charge admissible conforme à l'usage

Meubles hauts

Les caractéristiques des meubles hauts seront identiques à celles des meubles bas et comprendront également :

- Fixation sur mur porteur ou renfort adapté
- Systèmes d'ouverture basculants avec amortisseurs
- Hauteur et dimensions : selon plans

Colonne de rangement

Les caractéristiques des meubles hauts seront identiques à celles des meubles bas et comprendront également :

- Colonne toute hauteur avec les mêmes prescriptions que les meubles bas et hauts
- Intégration de 3 niches ouvertes pour micro-ondes ou rangement
- Hauteur et dimensions conformes au plan
- Ventilation adaptée pour appareils électriques

Plan de travail :

- Plan de travail stratifié, finition au choix de la Maîtrise d'ouvrage et de la Maîtrise d'œuvre
- Épaisseur : 38 mm (ou équivalent)
- Résistance à l'humidité et à la chaleur
- Hauteur conforme PMR
- Coloris à définir en EXE
- Aucun raccord ne sera admis
- Fixations invisibles
- Y compris découpes
- Bande de chant traité teinte dito meuble
- Compris réservations pour luminaires et appareillages électriques
- Découpes pour : Plaques induction et évier encastré
- Finition chants ABS assortis
- Joints silicone

Équipements électroménagers

L'ensemble des équipements électroménagers sera fourni et posé par le titulaire du présent lot.

À ce titre, il devra assurer la mise en place, le calage, le réglage et la parfaite intégration des équipements dans le mobilier.

Les raccordements aux réseaux seront réalisés par les lots techniques concernés, à savoir :

- LOT 07 : Électricité CFO & CFA
- LOT 08 : Plomberie / Sanitaire / CVC

Plaque de cuisson

- Plaque de cuisson à induction 3 foyers ;
- Encastrement dans le plan de travail.

Four

- Four encastré sous plan

Hotte aspirante

- Hotte aspirante murale à filtration ou intégrée dans un meuble haut selon plans.

Évier et robinetterie

- Évier encastré (1 bac + égouttoir)
- Matériau : inox ou résine
- Mitigeur avec cartouche céramique et fonction jet
- Raccordement aux réseaux EF/EC et évacuation par le LOT 08 PLOMBERIE / SANITAIRE / CVC

Finitions

- Joints silicone
- Ajustement des façades
- Alignement parfait des façades
- Jeu uniforme entre portes et tiroirs
- Nettoyage complet en fin de chantier
- Absence de jeu, défaut ou désaffleurement

NOTA : L'élément fera l'objet d'un VISA de la Maîtrise d'œuvre. Plan d'exécution à valider avec la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'œuvre avant toute fabrication.

Localisation : Local social, suivant dossier de plans et détail de principe de la cuisine du présent dossier de consultation.